

## **Déclaration du député Dennis Bevington sur le projet de loi C-33, Loi sur le contrôle par les premières nations de leurs systèmes d'éducation, le 2 mai 2014.**

Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler de cet important projet de loi au nom de mon caucus, bien que je doive le faire brièvement à cause de la clôture imposée par le gouvernement. Ce débat prendra fin aujourd'hui, et nous n'en entendrons plus parler.

L'étape de la deuxième lecture permet de parler du contenu du projet de loi, et de déterminer s'il a l'appui de la Chambre ou non.

Je suis également ravi de partager mon temps de parole avec le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. Je crois que lui et moi cumulons plus de 100 ans d'expérience dans les collectivités du Nord de notre vaste pays. Le savoir de mon collègue en la matière devrait intéresser vivement tous les députés.

J'aimerais parler brièvement de ma propre expérience. J'ai grandi dans le Nord. La première école que j'ai fréquentée, à la première année, était la Fort Smith Federal Day School, gérée par le gouvernement du Canada. Elle était rattachée à deux pensionnats: Breynat Hall et Grandin College. J'ai grandi en fréquentant le système en compagnie de survivants des pensionnats indiens, et d'autres pensionnaires qui n'ont pas survécu. Bon nombre de mes camarades de classe sont décédés à un trop jeune âge en raison de leurs conditions sociales, et j'étais très ému lorsque le gouvernement a présenté ses excuses au sujet des pensionnats. Cela m'a touché personnellement, car j'étais conscient de tout ce que les Premières Nations avaient dû endurer partout au pays.

J'ai également été président d'une association scolaire locale qui représentait des élèves dont plus de 50 % étaient autochtones. J'ai été président du conseil des gouverneurs de l'Aurora College, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le collège contribue de façon exceptionnelle à aider les élèves autochtones à démarrer une carrière, et il le fait avec brio.

Je connais les systèmes d'éducation qui ont été établis dans les collectivités de petite taille et isolées des Territoires du Nord-Ouest.

Passons maintenant au rapport du panel national sur l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations. Mes remarques se limiteront à la question du financement, parce que, selon mon expérience, il est toujours très important de s'y attarder lorsqu'il est question des écoles dans les collectivités éloignées et isolées. Dans le rapport, on peut lire ce qui suit:

Financement prévu par la loi qui est fondé sur les besoins, prévisible, durable et employé à des fins d'éducation. [...] La réforme de l'éducation des Premières Nations doit viser l'obtention de résultats scolaires solides et favorables, et non reposer sur une approche axée sur le coût moyen par élève. [...]

En raison de l'ampleur des obstacles que doivent surmonter les apprenants des Premières Nations, les ressources et les investissements à consacrer à chacun des élèves seront probablement beaucoup plus élevés que les dépenses moyennes par élève fréquentant le système public.

C'est certainement le cas des Territoires du Nord-Ouest. Au total, on compte 8 500 élèves dans les écoles des collectivités éloignées et isolées ainsi que celles des plus grands centres, comme Yellowknife, Fort Smith, Hay River et Inuvik. Le coût annuel moyen par élève s'élève à 22 000 \$. En 1985, lorsque j'étais président de la société d'éducation locale, le financement par élève dans les écoles que je représentais équivalait à celui que le gouvernement conservateur verse aujourd'hui pour les élèves des écoles autochtones partout au pays.

Pour fournir leurs services, ces écoles exigent un financement plus élevé. Cela ne fait aucun doute. Le fonctionnement d'une école située dans une région éloignée et isolée entraîne sans contredit des coûts faramineux. Il faut travailler très fort pour y attirer des enseignants et l'entretien coûte très cher. Tout cela, en plus du fait que l'on enseigne à un très petit nombre d'élèves, engendre des coûts très élevés. C'est tout simplement la réalité.

En 2011-2012, le ministère des Affaires autochtones du Canada a dépensé environ 1,5 milliard de dollars pour 143 000 enfants autochtones. Voilà qui peut sembler élevé. Chaque année dans les Territoires du Nord-Ouest, nous dépensons plus de 200 millions de dollars pour une population de 8 500 élèves.

Lorsqu'on examine ce qui s'est produit avec l'éducation des Premières Nations, il faut tenir compte du coût. Comment arriver à fournir ces services, qui sont requis partout au pays, dans des régions éloignées, loin des villes et de l'infrastructure permettant de réduire leur coût? Comment peut-on s'attendre à y parvenir? Certaines écoles sont chroniquement sous-financées. Lorsqu'on examine ce que les conservateurs proposent d'investir dans les écoles — 400 millions de dollars additionnels par an dès 2016 —, on constate que le montant total investi en 2016 est nettement inférieur au montant nécessaire pour faire fonctionner ces écoles.

Il y a 515 écoles dans les réserves. Actuellement, on prévoit un budget de 200 millions de dollars pour les réparations, l'entretien et l'infrastructure de ces 515 écoles et de leurs salles de classe. Il n'est pas étonnant qu'elles tombent en ruine. Elles n'ont tout simplement pas les moyens de faire les travaux nécessaires. Ce problème dure depuis le règne des libéraux, depuis 20 ou 30 ans. Au fond, nous n'avons jamais alloué le financement nécessaire à ces écoles. C'est pourquoi elles tombent en ruine.

**Une voix:** La députée de Calgary dit que cela importe peu.

**M. Dennis Bevington:** Au contraire, monsieur le Président. On parle de 515 écoles et il faut en remplacer une partie tous les 30 ans. Combien coûte le remplacement d'une école de nos jours, surtout dans les régions isolées et éloignées du Nord? Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, le coût moyen de remplacement d'une école pouvant accueillir 200 élèves oscille entre 30 et 50 millions de dollars. En moyenne, les écoles dans les réserves accueillent 200 élèves. Voilà combien cela coûte.

S'ils parlent d'un plan de remplacement sur 30 ans, le budget qu'ils ont prévu pour le fonctionnement, l'entretien et les dépenses en immobilisations de ces écoles sera nettement insuffisant. À moins que nous reconnaissons que ces écoles sont fondamentalement sous-financées, nous devons continuer à revoir le budget à la hausse. Il y a eu les libéraux avec leur accord de Kelowna. Ce projet de loi n'allouerait pas l'argent au bon endroit.

Nous sommes prêts à dépenser des milliards de dollars par an pour mettre à jour notre flotte d'avions de combat, mais nous refusons d'investir l'argent nécessaire pour améliorer l'avenir de nos enfants.

C'est un sujet important dont il faut débattre davantage et je sais qu'il ne me reste que deux minutes pour l'aborder et parler de ce que fait véritablement le projet de loi. C'est très difficile. Je trouve répugnant que les conservateurs aient invoqué la clôture sur cette question au sujet de laquelle il y a tant à dire. Il y a tant à discuter qu'il est vraiment ridicule que nous ne consacrons que deux jours de débat à l'étape de la deuxième lecture. Je suis en quelque sorte outré, mais c'est la façon habituelle de faire les choses du gouvernement actuel. Les conservateurs présentent un projet de loi aux beaux principes admirables, puis, nous commençons à l'étudier et réalisons qu'il ne changera rien à la situation actuelle. On n'a tout simplement pas mis l'effort voulu pour améliorer les choses.

Ce qu'il faut, c'est un investissement monumental pour amener ces écoles à un niveau viable et leur permettre d'offrir les services dont les élèves des Premières Nations ont besoin. Mes collègues aborderont d'autres aspects du projet de loi et poursuivraient la discussion s'ils en avaient l'occasion. Nous n'avons même pas la chance d'aborder tout ce qui touche au projet de loi.

Je suis reconnaissant d'avoir pu m'exprimer, quoique trop brièvement. Je sais que mon collègue interviendra bientôt à son tour, juste après moi, et j'ai bien hâte d'entendre ce qu'il a à dire.